

Commune d'ESTAVAYER

BILAN DE FIN DE LEGISLATURE 2017-2021



STRATEGIE GENERALE DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	3
1. Préambule	5
2. Intention stratégique	6-7
3. Bilan de l'atteinte des projets stratégiques	10-17
4. Bilan général et conclusion	18-19

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
CHF	Francs suisses
Comm.	Commune
CN	Conseil national
Dr	Docteur
Dist.	District
EPT	Équivalent plein temps
Evol.	Évolution
FR	Fribourg
Ha	Hectare
Imp.	Impôt
Moy.	Moyenne
MS	Mobilité spatiale
PA	Patrimoine administratif
PF	Patrimoine financier
Pond.	Pondéré
Prim.	Primaire
RH	Ressources humaines
Sec.	Secondaire
Tert.	Tertiaire
Tot.	Total
TPF	Transports publics fribourgeois





Mobiliser les énergies et susciter l'adhésion.



1. PRÉAMBULE

La Commune d'Estavayer est née le 1er janvier 2017 de la fusion des communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuisens. La Commune d'Estavayer veut être une commune forte et dynamique. Sa taille lui permet de relever les défis à venir que sont la démographie, la mobilité, l'économie, le développement durable ou encore la défense de ses intérêts au niveau de la région et du Canton. Elle veut aussi garantir à ses habitants-e-s des prestations de qualité, ceci dans la durée, tout en utilisant au mieux les moyens dont elle dispose. Pour ce faire, elle doit utiliser les instruments modernes de conduite des affaires publiques. C'est pour cette raison qu'elle a élaboré un programme de législature qui a été présenté le 28 août 2017.

Pour rappel, ce programme de législature avait pour but de définir l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et de déterminer les moyens d'y parvenir. Il commençait par

décrire la situation stratégique initiale de la Commune en identifiant ses forces et ses faiblesses. Une fois le diagnostic posé, il décrivait ce que la Commune voulait devenir à un horizon de 10-15 ans et quel était le positionnement stratégique qu'elle souhaitait atteindre. Enfin, le programme se terminait par la présentation des projets stratégiques, c'est-à-dire les actions concrètes qui, durant la présente législature, devaient permettre à la Commune d'évoluer et se rapprocher de son ambition.

Les autorités ont voulu un programme ambitieux, en visant haut et en voulant le meilleur pour la Commune d'Estavayer. Ceci avec la conviction que c'est de cette manière que l'on peut mobiliser les énergies et susciter l'adhésion. Elles ont aussi souhaité s'inscrire dans une perspective temporelle longue, avec certains projets susceptibles de déborder sur deux, voire trois législatures, ceci du fait de leur ampleur et des moyens mobilisés, notamment financiers.

Tout au long de cette législature qui s'achèvera mi-avril 2021, le Conseil communal s'est basé sur ce programme de législature pour régler son action. Lors de chaque séance de l'exécutif communal, un Conseiller communal faisait le point sur l'avancée de ses projets stratégiques. Pour des questions de transparence, un bilan de mi-législature a été présenté au Conseil général et à la presse en mars 2019.

En cette fin de législature, il est temps de tirer un bilan objectif et critique des actions entreprises et de ce qui reste à faire pour le développement et la bonne marche de la Commune d'Estavayer.



Estavayer-le-Lac ©Arelépixel

2. RAPPEL DE L'INTENTION STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la réalisation de son programme de législature, le Conseil communal a pris le temps de dresser un état de la situation de la Commune en 2017. Sur cette base, il a formulé une intention stratégique qui résume son ambition à un horizon de 10 à 15 ans.

Cette intention stratégique s'énonçait de la manière suivante :

La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être une commune politiquement forte (région, canton), attractive pour sa population (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et dynamique en termes économiques (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée («un rôle pour chacun») et d'une identité commune. Son administration offre des prestations et infrastructures efficaces (haut degré de satisfaction) et travaille de manière efficiente en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une situation financière saine et attractive.

Cette intention stratégique correspond aux **orientations et objectifs stratégiques suivants**, qui décrivent les contours de la Commune telle qu'ambitionnée.

POSITION DANS LA RÉGION ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Une commune politiquement forte, territorialement cohérente et équilibrée, au bénéfice d'un haut degré de notoriété et d'une image positive.

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Une population de 13'000 habitants à l'horizon 2030, équilibrée en termes démographiques, jouissant d'une bonne mixité en termes socio-économiques avec des niveaux de revenus tendant vers la moyenne cantonale.

ÉCONOMIE ET EMPLOI ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Un tissu économique fort de près de 4'000 emplois équivalent plein temps à l'horizon 2030, avec des emplois de qualité.

SOCIÉTÉ ET VIE LOCALE ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Une vie locale dense et dynamique, offrant à la population un cadre de vie attractif et favorisant la cohésion sociale.



IDENTITÉ ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Une identité claire et partagée par ses habitants, complétant les identités locales (ville, villages) ainsi que les appartenances régionales et cantonales.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

Une extension urbaine maîtrisée, avec un centre-ville piétonnier et vivant relié par des cheminements de qualité aux espaces publics extérieurs, des rives du lac attractives et un tissu urbain diversifié, favorisant la mixité des quartiers.

TRANSPORTS ORIENTATION STRATÉGIQUE 7

Un concept de mobilité faisant la part belle à la mobilité douce, proposant des transports publics urbains et offrant des possibilités de stationnement adéquates, notamment à proximité du centre-ville.

PRESTATIONS, INFRASTRUCTURES ORIENTATION STRATÉGIQUE 8

Des prestations et infrastructures communales efficaces et efficientes, en ligne avec les besoins de la population et permettant de faire face à l'accroissement démographique prévisible.

ADMINISTRATION COMMUNALE ORIENTATION STRATÉGIQUE 9

Une administration communale agile en termes stratégiques et efficiente au niveau opérationnel, employant au mieux les ressources dont elle dispose et capable de susciter l'adhésion.

FINANCES ET FISCALITÉ ORIENTATION STRATÉGIQUE 10

Une situation financière saine et attractive dans la durée.

Pour concrétiser son ambition et les orientations souhaitées, le Conseil communal avait défini des **projets stratégiques** à réaliser au cours de la législature 2017-2021 pour la majorité, voire au-delà pour certains.

3. BILAN DE L'ATTEINTE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Afin de concrétiser son intention stratégique pour la Commune d'Estavayer, le Conseil communal souhaitait mener à bien les projets stratégiques ci-dessous, durant la législature 2017-2021, voire au-delà pour les plus conséquents d'entre eux.

Les projets stratégiques sont répartis en deux groupes. Le premier concerne les **projets stratégiques transversaux**, projets de grande ampleur, impliquant plusieurs dicastères et nécessitant vraisemblablement une organisation de projet ad hoc. En règle générale, la réalisation de ces projets dépasse le cadre temporel de la législature 2017-2021. Le second groupe porte sur des **projets stratégiques émergeant à un seul dicastère**.

Les tableaux ci-dessous reprennent la liste des projets stratégiques tels que définis en début de législature et pour chacun d'entre eux, le Conseil communal a évalué leur degré d'atteinte. Ce degré peut être clairement défini pour certains projets dont l'atteinte est clairement mesurable alors qu'il est évalué selon le ressenti du Conseil communal pour certains projets dont l'atteinte est plus observable que mesurable.



Atteint



Partiellement atteint





En cours



Non-atteint

PROJETS STRATEGIQUES TRANSVERSAUX

	L1	L2	L3
T.1 Revitaliser et animer la Vieille ville d'Estavayer-le-Lac			
Réalisation d'aménagements urbanistiques (places, zones 20 km/h, etc.), assainissement de l'éclairage public, amélioration de l'accès aux rives du lac, encouragement à l'implantation d'activités économiques (restaurants, commerces, services à la population, etc.), avec la possibilité à terme de créer une zone piétonne.			
 <p>Justification Certains projets aboutis (assainissement éclairage public), certains en cours (réaménagement complet de la Rue de l'Hôtel-de-Ville, de la Grand-Rue et de l'Impasse du Mouret, aménagement zone 20 km/h au centre-ville, mise en valeur de certains bâtiments et monuments par de l'éclairage), d'autres en phase d'étude (accès aux rives). Engagement d'un délégué au commerce local pour une année. Beaucoup de projets seront aboutis lors de la prochaine législature.</p>			
T.2 Réaménager les rives du lac pour en faire une zone attractive (loisirs, tourisme, détente) et à haute valeur ajoutée			
Réhabilitation et développement de l'Hôtel du Lac, reprise du Port de la Batellerie et construction du Port de la Sicel, déplacement et/ou montée en gamme du camping communal, aménagement d'une promenade « naturelle » et construction d'infrastructures aquatiques, ludiques et sportives, revitalisation du milieu.			
 <p>Justification Tous les projets ont débuté mais aucun n'a abouti pour l'instant car en attente de décisions juridiques (Port de Plaisance et Hôtel du Lac) ou procédures en cours. Objectif sur plusieurs législatures.</p>			

	L1	L2	L3
T.3 Optimiser les prestations, la conduite, le fonctionnement et la structure de l'administration communale			
<p>Analyse de la pertinence des prestations communales, documentation des processus clés, adaptation des dotations en ressources humaines, mise en place d'un système de conduite avec indicateurs (financiers et non financiers), mise en place d'une planification financière coulissante sur 5 ans, alignement des valeurs fondamentales et des comportements attendus (responsables politiques, cadres et collaborateurs), implémentation d'un processus de gestion de projet et d'une gestion professionnelle des bâtiments PA et PF.</p>			
<p>Justification Objectif globalement atteint car le fonctionnement de la Commune s'est professionnalisé au cours de cette législature. Plusieurs projets ont abouti (définition de valeurs, mise à jour du règlement du personnel communal, formation des cadres, etc.) et d'autres sont en cours (professionalisation gestion de projet, divers processus RH, etc.). Au niveau financier, les processus liés à des encaissements et décaissements ont tous été décrits et documentés ; ils répondent à un bon système de contrôle interne (SCI). Une planification financière a également été réalisée. La pertinence des prestations communales a été jugée par l'enquête de satisfaction menée à l'échelle de toute la population.</p>			



PROJETS STRATÉGIQUES ÉMARGEANT À UN SEUL DICASTÈRE

Les projets stratégiques de la législature 2017 – 2021 émergeant à un seul dicastère sont les suivants, ordonnés selon la classification fonctionnelle des comptes.

o ADMINISTRATION GÉNÉRALE

o.1 Mettre en place chaque année une séance extra-muros du Conseil général dans un des villages



Justification

En 2017 : Rueyres-les-Prés, bâtiment du simulateur de l'armée.
 En 2018 : Château de Vuissens.
 En 2019 : Bussy dans la cantine devant le café.
 En 2020 : prévu à Font mais n'a pas pu avoir lieu à cause du Covid-19.

o.2 Renforcer les liens avec les acteurs politico-institutionnels importants pour la Commune (CE, députation GC, communes voisines)



Justification

Plusieurs actions ont été mises en place :

- Une rencontre annuelle avec les députés de la Commune et une rencontre annuelle avec tous les députés broyards.
- Rencontre annuelle avec le Préfet.
- Rencontres semestrielles avec la Municipalité de Payerne et une rencontre avec Belmont-Broye en 2018.
- Une seule rencontre avec le Conseil d'Etat qui siégeait à Estavayer-le-Lac. Le Conseil communal aurait souhaité rencontrer plus régulièrement le Conseil d'Etat.
- Divers contacts au sein des associations.

o.3 Susciter une fusion avec une ou plusieurs communes voisines qui le désire(nt) en travaillant au succès d'Estavayer



Justification

La Commune n'a pas été proactive dans ce dossier et attend plutôt les demandes des communes voisines qui pourraient intervenir ces prochaines années. Aucun contact pour l'instant. Objectif sur plusieurs législatures.

0.4 Mesurer de manière systématique et régulière le niveau de satisfaction de la population et du personnel communal



Justification

Sondage à la population réalisé en collaboration avec la HEG de Fribourg en été 2020. Sondage au personnel communal planifié début 2021.

0.5 Renforcer et améliorer la communication de la Commune



Justification

Tout est mis en œuvre pour communiquer le mieux possible, que ce soit sur le site internet, sur intranet pour les collaborateurs et les Conseillers généraux ainsi que via Facebook ou par alertes SMS pour la population, sans oublier le Journal communal qui paraît quatre fois par année. Organisation aussi de conférences de presse et envoi de communiqués selon les circonstances.

0.6 Adapter, agrandir et moderniser le bâtiment administratif – Grenette (aménagement intérieurs, etc.)



Justification

Le projet d'agrandissement des bureaux communaux, présenté par un bureau d'architecture local a été abandonné pour des raisons financières et organisationnelles. Le bâtiment de la Place des Bastians 1 a été réaménagé sommairement pour y recevoir des bureaux pour les Services du territoire et de l'environnement.

Un étage a également été mis à disposition des animatrices jeunesse pour y accueillir le Centre de jeunes, étant donné que les locaux sous le CO ont pris l'eau et sont devenus insalubres.

1 ORDRE PUBLIC

1.1 Clarifier et harmoniser les missions de la Police communale sur l'ensemble du territoire (coordination avec la Police cantonale)



Justification

Plusieurs réflexions ont été menées à l'interne et l'organisation mise en place fonctionne. Des contacts réguliers et une bonne coordination existent avec la Police cantonale, même si elle est encore perfectible.

1.2 Revoir le fonctionnement de la Police communale pour accroître sa présence sur le terrain et mieux utiliser ses compétences



Justification

Objectif atteint avec des patrouilles régulières et présence appréciée sur le terrain dans les villages fusionnés.

1.3 Mettre à niveau l'ensemble de l'effectif du corps de sapeurs-pompiers (technique, formation, etc.)



Justification

Un gros travail a été fait au début de la fusion pour structurer et harmoniser le fonctionnement du CR-CSPi d'Estavayer, à satisfaction de tous. Des réflexions sont en cours au niveau broyard avec le projet Pompiers 2020+.

1.4 Poursuivre la rationalisation des infrastructures liées à la Police du feu (suppression de doublons, regroupements, etc.)



Justification

Une réflexion a été menée et des mesures prises concernant les emplacements des locaux à conserver, respectivement les locaux à fermer.

Une étude est en cours concernant la rénovation et l'agrandissement de la caserne d'Estavayer-le-Lac.

2.1 Dissoudre l'association scolaire BMRS – Bussy, Morens, Ruyres-les-Prés et Sévaz



Justification

L'association a été dissoute peu après la fusion et a été intégrée dans le cercle scolaire Estavayer – Sévaz.

2.2 Remplacer les quatre cercles scolaires actuels par un cercle scolaire unique couvrant l'ensemble du territoire communal



Justification

Le nécessaire a été fait suite à la fusion avec la création du cercle scolaire Estavayer-Sévaz, réparti en 3 zones scolaires (Estavayer-le-Lac-Font, Bussy-Morens-Ruyres-les-Prés-Vernay-Sévaz, Murist-Vuissens). Les règlements adéquats ont été validés.

2.3 Développer une offre d'accueil extra-scolaire dans les villages (Murist, Ruyres-les-Prés)



Justification

L'accueil extra-scolaire (AES) de Ruyres-les-Prés est en fonction depuis la rentrée 2019 et celui de Murist depuis la rentrée 2020.

2.4 Réhabiliter le site du Sacré-Cœur pour en faire le site scolaire principal de la Commune d'Estavayer pour les cycles 1 et 2



Justification

Le nouveau bâtiment scolaire est en travaux et il sera opérationnel à la rentrée 2021. Une Commission travaille sur la thématique de la rénovation du bâtiment historique.

2.5 Effectuer la rénovation du bassin de la piscine Stavia



Justification

Les travaux étaient initialement prévus durant les vacances scolaires 2020 mais ont été repoussés en 2021 à cause de problèmes de livraison de matériel dus au Covid-19.

2.6 Réaffecter le bâtiment scolaire de Font en salle villageoise une fois ses deux classes transférées au Sacré-Cœur



Justification

Le bâtiment scolaire de Font conservera son affectation tant que le bâtiment historique du Sacré-Cœur ne sera pas rénové.

2.7 Construire une halle de gymnastique à Murist (inclus locaux pour l'accueil extra-scolaire), attenante au bâtiment scolaire existant



Justification

La halle de gym et les locaux pour l'accueil extra-scolaire ont été terminés pour la rentrée scolaire 2020 malgré des retards dus au Covid-19.

New Aménager un réseau sportif régional multisite



Justification

Ce projet d'envergure est apparu après la réalisation du programme de législature mais le Conseil communal a souhaité l'y intégrer, compte tenu de son importance. Un pacte d'emption a été signé en 2017 pour des terrains à l'entrée de ville pour y aménager une grande zone sportive régionale. Compte tenu des contraintes liées à l'aménagement du territoire, le projet a évolué vers un réseau sportif multisite avec uniquement la présence des terrains de football en entrée de ville. Diverses études sont en cours.

3 CULTURE ET LOISIRS

L1 L2 L3

3.1 Sauvegarder et valoriser le patrimoine du Musée d'Estavayer-le-Lac et ses Grenouilles et étudier sa possible relocalisation



Justification

Chaque année, des montants sont investis pour sauvegarder et valoriser le patrimoine du Musée.

Un travail d'inventaire à l'aide d'un logiciel muséal professionnel est en cours.

Différentes expositions temporaires ont eu lieu pour dynamiser le Musée (expo-lait, vernissage livre sur la Tour de la Trahison, etc.).

Des réflexions sont en cours pour l'avenir du Musée au niveau de la gouvernance et de sa localisation et/ou de son extension.

Les objectifs de cette législature nous semblent remplis, mais l'objectif général de développer le Musée doit se poursuivre.

3.2 Susciter le développement et contribuer à la pérennité des manifestations culturelles, ceci en offrant des conditions-cadres attractives



Justification

L'acquisition de vaisselle réutilisable pour les manifestations a été faite en partenariat avec la Fondation de la Rosière. Elle n'a pas pu être mise en place en 2020 à cause du Covid-19 mais tout est prêt.

Un manuel des manifestations a été rédigé et sera distribué à tous les organisateurs de manifestations.

Des contacts réguliers ont lieu avec les organisateurs pour les soutenir et les orienter dans leurs démarches.

Beaucoup de travail a été réalisé mais cet objectif doit être en perpétuel développement.

3.3 Créer un fonds destiné à soutenir la rénovation des bâtiments et sites protégés, avec élaboration d'un règlement ad hoc



Justification

Ce projet n'a pas été jugé prioritaire et peu de réflexions ont eu lieu.

3.4 Créer un chemin pédestre le long du lac entre Estavayer-le-Lac et Font



Justification

Un message a été présenté en Conseil général le 19 février 2020 mais il a été refusé pour manque d'informations concernant notamment les subventions possibles et les coûts d'entretien. Un nouveau message sera présenté mais les travaux ne seront pas effectués durant cette législature.

4 SANTÉ

4.1 Obtenir un siège au Conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye



Justification

Le Conseil communal n'a pas réussi à placer un de ses membres au sein de l'ancien Conseil d'établissement. Par contre, suite à la démission en bloc du Conseil d'établissement en 2020, le Conseil communal a proposé trois candidats susceptibles d'être retenus et de défendre la région et l'un d'entre eux, M. Denis Carlens, ancien Directeur des RH du groupe ELSA-Mifroma et ancien Conseiller général a été retenu.

4.2 Favoriser la construction d'un nouvel EMS à Estavayer en remplacement de l'EMS actuel situé au bord du lac



Justification

Deux projets ont été présentés à savoir un EMS dans le secteur de la Prillaz et un autre sur le domaine de la Ferme du Moulin de feu M. Henri Pillonel derrière le Sacré-Cœur. Le choix s'est porté sur le projet Pillonel mais différents points sont à finaliser : achat du terrain, reprise des terrains et des anciens bâtiments de l'EMS des Mouettes.

	L1	L2	L3
<p>Le dossier suit son cours et s'étendra sur plusieurs législatures. Le Conseil communal suit attentivement le projet qui est dirigé par le Préfet en sa qualité de Président de l'Association des communes du district et essaie d'aider au mieux à la réalisation rapide d'un nouvel EMS.</p>			

4.3 Soutenir la fusion du Service d'aide et soins à domicile de la Broye avec l'Association vaudoise pour les soins médicaux à domicile, obtenir le siège et l'antenne principale à Estavayer



Justification

Le réseau santé intercantonal avec l'Association vaudoise n'a pas pu être réalisé car il y a trop de divergences entre les cantons. Par contre, un réseau fribourgeois a été créé et fonctionne depuis mars 2020. La direction générale a pris ses bureaux à Montagny et gère tous les services broyards.

5 AFFAIRES SOCIALES

5.1 Augmenter l'offre de places d'accueil destinées à la petite enfance (crèches)



Justification

La Crèche des Canetons a été agrandie et un groupe trotteurs a été ouvert. La Crèche a une capacité d'accueil de 38 enfants par demi-jour soit 10 bébés (8 semaines à 18-24 mois) à la nurserie, 10 trotteurs (18 mois-30 mois) chez les trotteurs et 18 enfants (2-4 ans) à la crèche.

5.2 Relocaliser le Centre de jeunesse dans des locaux adaptés



Justification

Après des problèmes d'étanchéité dans les abris du CO, le Centre de jeunes s'est déplacé dans un appartement de l'immeuble des Bastians 1. Cette solution est provisoire et des réflexions sont en cours pour un emplacement définitif.

5.3 Renforcer les activités d'Estasympa et de son coordinateur en les étendant sur l'ensemble du territoire communal



Justification

Les activités d'Estasympa fonctionnent à merveille grâce au dynamisme sans faille des coordinateurs. Environ 15 agents sympas sont formés chaque année. De nombreux ateliers ont été mis en place comme des activités culinaires, un jardin à Autavaux, des boîtes à lire, des marches, des soirées jeux, un atelier bricolage, des cafés sympas, etc. Un secteur Animation socioculturelle et intégration a été créé pour superviser les activités d'Estasympa, pour la jeunesse et les seniors avec l'engagement d'une Cheffe de secteur en juillet 2020.

6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS





6.1 Hiérarchiser et réaliser les projets routiers sur l'ensemble du territoire communal



Justification

- Service du territoire

Le Services du territoire a réalisé divers plans directeurs (piétons, vélos, transports individuels, transports publics) qui sont intégrés dans le PAL en tenant compte de la problématique des chemins AF et piétonniers. La réflexion sur le stationnement en ville avance et la mobilité douce entre les villages reste à traiter. Certains chemins AF ont été fermés aux voitures et des réflexions sont en cours pour les dédier à la mobilité douce.

	L1	L2	L3
<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'environnement <p>Le Service de l'environnement a entrepris un état des lieux cartographique systématique du type et de l'état des quelques 226 km de routes et chemins. Une étude sur la sécurité routière est en cours de finalisation. Il en découlera une hiérarchisation des projets d'assainissement routier.</p> <p>Le Secteur des infrastructures routières devrait être dirigé dès 2021 par un ingénieur en génie civil routier.</p> <p>Plusieurs projets routiers ont été concrétisés (Rueyres-les-Prés, Murist) ou sont en cours de réalisation (Rue de l'Hôtel-de-Ville/Grand-Rue - Route de Grandcour à Estavayer-le-Lac) ou à l'étude (Autavaux, Murist, Vuissens, Font, Rueyres-les-Prés).</p>			
<p>6.2 Finaliser la construction/transformation du bâtiment de la voirie</p>			
 <p>Justification Les bâtiments du Service de l'édilité ont été inaugurés le 29 septembre 2018. Une trentaine de collaborateurs travaillent sur ce site.</p>			
<p>6.3 Mettre en place un transport urbain</p>			
 <p>Justification Différents tracés sont étudiés avec une analyse des besoins (horaires des trains, desserte HIB, zone d'habitation Prillaz, etc.). Le concept sera validé d'ici la fin de la législature pour une mise en service espérée en 2022.</p>			
<p>7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</p>			
<p>7.1 Construire une seconde station de traitement de l'eau potable ou développer les collaborations avec d'autres communes</p>			
 <p>Justification La construction d'une seconde station de traitement de l'eau potable est une mesure phare de notre PIEP (Plan des infrastructures d'eau potable) mis consultation publique en octobre 2020. Un premier crédit d'études a été voté par le Conseil général le 29 mars 2018. Il a permis de donner forme aux premières réflexions et de définir les axes globaux du projet. Un projet, nommé AquaVia, va regrouper trois partenaires (Commune d'Estavayer, Groupe E, groupe d'irrigation agricole). Ce projet consiste en une production et distribution d'eau potable, une irrigation agricole et une artère énergétique fournissant froid et chaleur. Un comité de pilotage regroupant les trois partenaires a été créé au printemps 2020 pour mener à bien cette réalisation et définir les modalités de collaboration entre les différents investisseurs. Des discussions ont commencé avec les services des cantons de Vaud et de Fribourg. Le développement de l'ingénierie ainsi qu'une analyse urbanistique et environnementale vont être menés. Le financement de ces étapes sera soumis au Conseil général via la présentation de messages d'investissement.</p>			
<p>7.2 Doubler la prise d'eau au lac de la station actuelle de traitement de l'eau potable</p>			
 <p>Justification Une solution ingénieuse a été mise en place en synergie avec le projet CAD-Lac. En effet, au lieu de construire une nouvelle conduite coûteuse, une conduite de prise d'eau au lac existante (400 mm) a été remise en service. La capacité de cette conduite reste inférieure à celle de la conduite principale (700 mm) mais pourra être utilisée en secours. La redondance complète des capacités de production d'eau potable sera atteinte lors de la mise en service du projet AquaVia (Cf. 7.1).</p>			

7.3 Finaliser la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées



Justification

Plusieurs projets ont été concrétisés, certains sont en cours et d'autres verront le jour durant les prochaines législatures. Ces travaux sont planifiés pour être au plus possible concomitants avec d'autres projets, en particulier routiers.

7.4 Participer à l'agrandissement des stations d'épuration des eaux usées



Justification

Un crédit d'investissement pour la participation communale à une étude d'assainissement de la STEP de l'ERES a été voté par le Conseil général le 23 mai 2018. Les conclusions de l'étude ont permis de fixer les choix constructifs et technologiques qui seront mis en place. Le dimensionnement plus fin de la solution retenue sera déterminé en 2021, année au cours de laquelle la planification de ce projet sera établie. Le Conseil général a approuvé l'adhésion de la Commune à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne « L'EPARSE » le 13 décembre 2018. L'EPARSE va piloter la construction d'une nouvelle STEP régionale à Payerne, sur les bords de la Broye qui regroupera cinq STEP, dont celle de l'AIPG à Bussy.

7.5 Rejoindre la déchetterie régionale en cours de développement pour remplacer l'infrastructure actuelle d'Estavayer-le-Lac, obsolète et trop petite



Justification

La Commune a rejoint la déchetterie régionale gérée par l'entreprise RG Récupération SA qui est en fonction depuis le 3 janvier 2018.

7.6 Redéfinir le concept de prise en charge des déchets dans les villages de la Commune et le mettre en œuvre



Justification

Après quelques soucis de jeunesse, le système de containers enterrés sur Estavayer-le-Lac et Font fonctionne bien. Des compacteurs sont présents dans certains villages et des containers enterrés ont été installés ou sont en phase de l'être dans d'autres. Les déchetteries des villages ont été maintenues et une déchetterie mobile est présente une fois par semaine à Murist.

7.7 Renaturer certains cours d'eau situés sur le territoire communal



Justification

Plusieurs projets ont abouti. Le dossier du ruisseau du Valleton est ouvert avec des discussions en cours au niveau du financement et de l'intérêt écologique. D'autres projets sont à l'étude en concertation avec les services cantonaux.

7.8 Poursuivre l'assainissement des lignes et des buttes de tir



Justification

Les travaux d'assainissement de l'ancien stand de tir de Vuissens sont terminés. Ceux des anciens stands de Font et Estavayer-le-Lac vont débiter prochainement. Conformément au message voté par le Conseil général le 19 février 2020, la Commune va participer financièrement à la pose de récupérateurs de balles sur les stands de tir de Forel et Lully (situé sur une parcelle propriété de la Commune). Concernant le stand de Bussy, la Commune est en discussion avec la société de tir (Bussy-Morens-Sévaz) et la Commune de Sévaz.

7.9 Réviser les plans d'aménagement locaux (PAL) et harmoniser les différents règlements d'urbanisme (RCU)



Justification

Sans rentrer dans les détails, les différentes révisions des PAL sont en cours et avancent plus ou moins vite selon les modifications des normes légales supérieures. L'harmonisation pourra avoir lieu lors d'une prochaine législature.

7.10 Mettre en place un concept de circulation et de stationnement pour les différentes mobilités (transports publics, voitures, vélos, piétons, etc.)



Justification

Projet lié aux développements des différents PAL. Plusieurs contacts avec les CFF mais pas de réponse concernant la modernisation du quai des CFF. Plusieurs études en cours (parking périphérique et parking proche du centre-ville, transport public urbain, accès au lac en mobilité douce, circulation des vélos en vieille-ville, etc.).

7.11 Intensifier les mesures en matière de dév. durable (éclairage public, « Cité de l'énergie », bornes de recharge – voitures électriques, biogaz, etc.)



Justification

La certification « Cité de l'énergie » est en cours d'audit et nous espérons l'obtenir avant la fin de l'année. La Commission de l'énergie va piloter les orientations stratégiques de la Commune dans ce domaine avec les outils créés au cours du processus « Cité de l'énergie ».

Des bornes de recharges électriques pour voitures ont été installées à divers endroits de la Commune. Une planification plus générale pour des implantations complémentaires de bornes de recharges est en cours.

L'assainissement de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de la Commune sera terminé au printemps 2021. Toutes les installations seront équipées de LED réglables, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergie significatives.

L'augmentation de production de biogaz à la STEP ainsi que la possibilité de l'injecter sur le réseau du gaz de ville est à l'étude.

8 ECONOMIE

8.1 Développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique



Justification

Etude en cours pour « Le Grand Jeu », un projet comprenant deux parcours interactifs de découverte d'Estavayer-le-Lac et une aire de jeu médiévale.

Suite au Covid-19, un projet de relance touristique intitulé « La Quête d'Humbert le Bâtard » a été mis en œuvre en été 2020.

8.2 Assainir et valoriser la Zone industrielle de Plein-Sud



Justification

Les anciens dépôts sis dans la zone ZZ Wancor (nouvellement renommée Plein-Sud) ont été démolis et la zone a été assainie.

Une plaquette promotionnelle a été publiée pour mettre en valeur les 70'000 m2 de terrain équipé. Des contacts sont en cours avec plusieurs entreprises intéressées dont certaines ont déjà réservé leur terrain.

8.3 Implanter une activité économique de qualité, génératrice d'emploi



Justification

Les terrains de la zone En Piolet sont quasiment tous occupés (il ne reste qu'une parcelle). Plusieurs terrains de la zone Plein-Sud sont réservés.

Des DDP (droit distinct et permanent) ont été conclus pour une période de 50 ans avec des entreprises dans les zones En Piolet et Plein-Sud.

8.4 Renforcer les liens entre les acteurs économiques, l'administration et les autorités politiques de la Commune



Justification

Dès 2018, une rencontre avec toutes les entreprises de la Commune est organisée à la Prillaz une fois par année. L'idée est de réunir les entreprises avec une présentation ciblée sur le milieu économique et un apéritif dînatoire permettant à chacun de créer des liens et des contacts avec les autres chefs d'entreprise de la Commune.

9 FINANCES ET IMPÔTS

9.1 Maintenir la fiscalité des personnes physiques et morales ainsi que les autres impôts à leur niveau actuel



Justification

La fiscalité a pu être maintenue tout au long de la législature. Cependant, avec l'acceptation en mai 2019 du projet RFFA (réforme fiscale équilibrée pour un canton fort), les recettes fiscales des personnes morales et l'impôt sur la fortune sont en baisse. Les reports de charge du Canton (charges liées) sur les communes sont en constante augmentation ; cette situation devient préoccupante, ce d'autant plus que de nouvelles charges reportées sont décidées sans réelle concertation. De nouvelles baisses d'impôts cantonaux sont en discussion ou déjà décidées par les autorités cantonales, et certaines auront un impact sur les rentrées communales. D'une manière générale, la situation financière de la Commune est à surveiller.

9.2 Optimiser la gestion des bâtiments communaux, réhabiliter et réaffecter les bâtiments libérés par l'Etat/communes (loyers modérés, etc.)



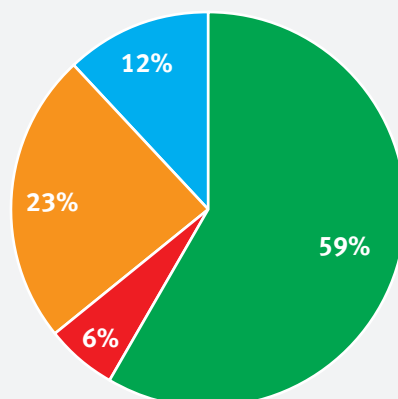
Justification

Des décisions ont été prises au cas par cas pour certains bâtiments communaux (vente de l'ancienne école de Montbrelloz, étude pour l'Auberge de Bussy, etc.). Un inventaire complet des bâtiments, regroupant toutes les données y.c. les occupations, leur rendement énergétique et financier est en cours de réalisation et permettra d'avoir une vue d'ensemble et de mieux déterminer le sort et l'affectation des 80 bâtiments communaux répartis sur tout le territoire.

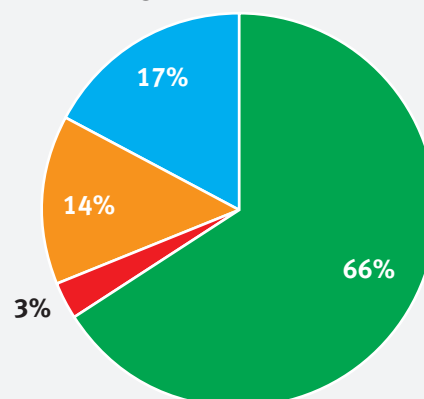
SYNTHESE

Les deux graphiques ci-dessous présentent le degré d'atteinte des projets stratégiques de manière résumée. Le premier tient compte des 51 projets stratégiques présents dans le programme de législature et le deuxième des 29 projets stratégiques qui concernaient cette législature uniquement.

51 projets stratégiques du programme de législature



29 projets stratégiques concernant uniquement la législature 2017-2021



4. BILAN GÉNÉRAL ET CONCLUSION

Le programme de législature 2017-2021 du Conseil communal, le premier de la Commune d'Estavayer, se voulait volontairement ambitieux. A quelques mois de la fin de la législature, il tire un bilan globalement positif de ce qui a été fait au cours de ces 4 dernières années. Les projets étaient nombreux et complexes. Beaucoup ont pu aboutir et de nombreux autres sont en cours. Le Conseil communal a volontairement décidé de ne pas consacrer cette première législature uniquement à mettre en œuvre la fusion mais bien au contraire d'œuvrer dès le premier jour au développement de la Commune.

Le Conseil communal est satisfait d'avoir réalisé ce programme de législature qui a servi de ligne rouge à ses actions. Avec le recul, il peut ressortir les points suivants d'autocritique dont certains pourront servir de base de réflexion aux prochaines autorités :

- Le temps nécessaire pour la digestion de la fusion, qui concernait 7 anciennes communes et près de 10'000 habitants a été sous-estimé. Malgré l'excellent travail de préparation réalisé par les anciennes autorités au sein du Comité de pilotage et des groupes de travail, il a fallu du temps et de l'énergie pour appréhender le territoire de la nouvelle Commune et les spécificités locales ;
- La fusion a aussi provoqué un gros chamboulement à l'interne pour les collaborateurs puisqu'une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en place pour la Commune d'Estavayer. Cette organisation a subi quelques ajustements en cours de législature avec des périodes d'instabilité dans certains services communaux.

Le Conseil communal est convaincu qu'il faut continuer à optimiser le fonctionnement de l'administration communale car pour avancer, la Commune a besoin de s'appuyer sur des cadres et des collaborateurs compétents et motivés ;

- De plus en plus de projets dépendent de préavis de services cantonaux, notamment dans les domaines de la promotion économique et de l'aménagement du territoire. Le Conseil communal constate qu'il doit encore trouver le moyen d'améliorer sa présence et son influence auprès des autorités et services cantonaux ;
- Le Conseil communal est convaincu de l'utilité d'un programme de législature. En effet, il est positif de prendre du temps en début de législature pour définir ses orientations et ses projets principaux. Pour la suite, il estime que l'exercice doit être renouvelé mais en optant peut-être pour un programme plus général et plus flexible pour pouvoir y intégrer plus facilement de gros projets naissant en cours de législature comme par exemple la zone sportive ou encore le dossier du Plan d'Aménagement Cantonal des rives du lac de Neuchâtel.

Le Conseil communal profite de ce document, qui constitue en quelque sorte le testament politique de la première législature de la Commune d'Estavayer, pour remercier toutes les personnes qui contribuent au quotidien par leur engagement au bon fonctionnement de la Commune, que ce soit au niveau politique (Conseil général), au niveau opérationnel (cadres et collaborateurs communaux), au niveau économique, social ou culturel.

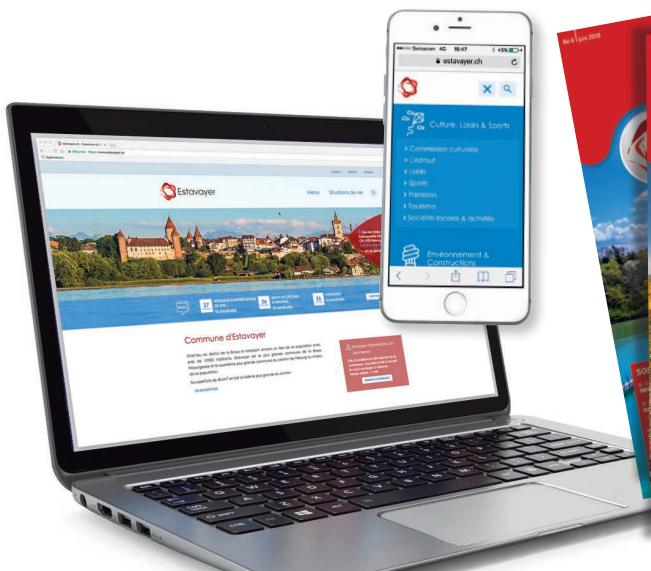


De l'énergie pour appréhender le territoire de la nouvelle Commune.





Vuisens ©atellempixel



**PLUS D'INFORMATIONS SUR
NOTRE SITE INTERNET**

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.



IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, Graphiste à Estavayer • Impression: media f